

**Déclaration du Caucus amazigh**  
**Instance Permanente des Nations Unies pour les Peuples Autochtones**  
**VIII session, New-York, 18-29 Mai 2009**

La délégation amazighe participant à la huitième session de l'Instance Permanente des Nations Unies, s'est réunie au siège des NU à New-York. Après avoir passé en revue la situation des droits du peuple amazigh, constate :

- **Au Maroc**

Après quelques actions en faveur de la reconnaissance de l'identité Amazighe depuis 2002 , le mouvement Amazigh constate un double langage d'application des engagements du gouvernement Marocain au niveau du renforcement de la langue Amazighe dans la vie publique et l'introduction de Tamazight dans L'éducation et les média. L'expropriation et la spoliation des terres des Amazighs se poursuivent sans relâche, poussant les paysans Amazighs à la pauvreté et à l'exil. L'interdiction des prénoms Amazighs se poursuit malgré l'engagement du gouvernement Marocain devant les instances onusiennes de remédier à la situation. Le Mouvement Culturel Amazigh au Maroc dénonce l'arrestation des militants Amazighs (Boumalen n dades, les étudiants de Meknès ,Agadir, Errachadia, Imi-n-tanut, et les militants assistants au festival musical de Rabat) et la dissolution du Parti Politique Amazigh.

- **En Algérie**

La constitution du Haut Commissariat Amazighe (HCA), et la reconnaissance de la langue Amazighe dans la constitution comme langue nationale ont été des actions positives entreprise par le gouvernement Algérien mais relèvent du passé et nécessitent une redynamisation. La politique de l'arabisation idéologique risque d'éradiquer l'identité Amazighe si une promotion agressive de la culture Amazighe n'est pas encouragée et entreprise.

Tous les moyens politiques, administratifs et financiers de l'Etat ont l'air d'être massivement mobilisés pour le sabotage économique de la Kabylie, et la marginalisation de la région. Le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie n'est pas reconnu. Les autres régions Amazighes de l'Algérie vivent dans la même situation. Tous ces faits dévoilent un double standard adopte par le gouvernement Algérien dans sa politique vis a vis du développement de la Kabylie.

Les violences policières du printemps noir 2001 ont fait 126 morts et des milliers de blessés dans la Kabylie sont restés dans l'impunité.

- En Libye, et en Tunisie l'existence du peuple Amazigh est simplement niée par ces régimes totalitaires.
- En pays Touareg notamment du Niger et du Mali, les discriminations et la marginalisation de ce peuple et le non respect des accords signés entre les Touaregs et les gouvernements de ces Etats, poussent régulièrement les Touaregs à se révolter pour dénoncer les injustices et les menaces à leur survie. Cette répression amène les populations Touarègues à se réfugier à l'extérieur de leur pays d'origine.

Par conséquent, nous recommandons à l'Instance Permanente de prendre action sur les points suivants :

- Mettre en oeuvre et renforcer l'application de la déclaration pour les droits des peuples autochtones telle qu'elle a été adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies.
- La reconnaissance constitutionnelle de la langue Amazighe comme langue officielle des Etats de Tamazgha (Afrique du Nord).
- Créer des institutions Amazighes nationales et régionales chargées de la formation, de la protection et de la promotion de l'identité et de la langue Amazighe,
- La généralisation d'une manière sérieuse et crédible de l'enseignement de la langue Amazighe et son intégration équitable dans les medias publics,
- L'autodétermination des régions Amazighes dans des systèmes fédéraux, garantissant au peuple Amazigh le droit du partage du pouvoir des richesses et des valeurs dans le respect de l'unité nationale et l'intégrité territoriale des Etats respectifs, Le droit à l'autonomie permettra aux régions qui le souhaitent des pays de Tamazgha de se réapproprier leur espace culturel, social et économique. Cela permettra de favoriser, par les échanges nécessaires, le rapprochement et le renforcement des liens entre les citoyens de Tamazgha en pensant et en vivant autrement leur unité nationale.
- Soutenir la volonté du peuple Canarien dans son projet de l'autodétermination.

**Organisations signataires :**

- L'International Touarègue (Bordeaux)
- Association touarègue tidawt
- Association TUNFA (Niger)
- Amazigh Cultural Association in North America (ACAA).
- Association Tin-Hinan ( Bourkina fasso)
- Congrès Mondial Amazigh (Paris)
- Association ASIDD (Meknes, Maroc)
- Organisation TAMAYNUT (Rabat Maroc)
- Confédération des Associations Amazighes du sud marocain (Tamunt n Iffus) (Agadir Maroc)
- Association Tawssna ( Achtouken -Ait Baha- Maroc)
- Tamaynut-América,
- Association des femmes de la Kabylie (Algérie).
- Le Mouvement pour l'Autonomie pour la Kabylie

New-York, 26 Mai 2009